

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE SAINT – ETIENNE

LE PRESIDENT

Relance 2 2012B00497

**Allizéo Web**  
**57 R des Chênes**  
**3 imp Laurent**  
**42210 CRAINTILLEUX**

**RELANCE N°2**

Objet : Dépôt des comptes annuels

Dossier : 2012B00497

RCS Saint-Etienne 750800229

Saint-Etienne le, 12 juin 2017

**A l'attention du représentant légal.**

Madame, Monsieur,

En application des articles L.232-21 à L.232-23 du Code de Commerce, votre société est soumise à l'obligation de dépôt de ses comptes annuels au Greffe du Tribunal de Commerce.

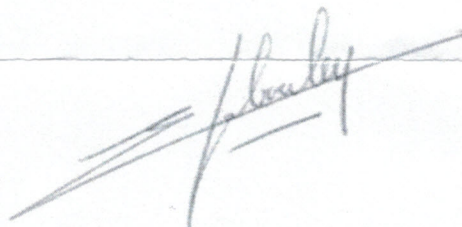
En dépit de la relance que le Greffier du Tribunal de Commerce vous a adressée le **07/12/2016** vous n'avez, à ce jour, pas satisfait à cette obligation pour l'exercice social clos au **31/03/2016**.

Nous vous rappelons que cette infraction vous rend passible d'une amende pénale de 1500 euros (article R.247-3 du code de commerce).

Faute de régularisation de votre situation dans les 15 jours à compter de la présente, le Président du Tribunal de Commerce ou le Ministère Public, pourra être amené à engager à votre encontre des poursuites afin de vous enjoindre de procéder au dépôt de vos comptes, à brefs délais et sous astreinte conformément aux articles L.123-5-1 et L.611-2 du code de commerce.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président du Tribunal de Commerce,  
Dominique JABOULEY.



**Liste des pièces à fournir au greffe :**

- Les comptes annuels : bilan (actif – passif), compte de résultat et annexes ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée ;
- Le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le cas échéant, les comptes consolidés, le rapport de gestion du groupe, le rapport du conseil de surveillance et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Un règlement de 50.45 euros.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU SANS LE REGLEMENT DEMANDE SERA RETOURNE SANS ETRE ANNEXE AU RCS.

Toute correspondance en retour devra être adressée à :  
Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne  
36 rue de la Résistance – CS 50228 – 42006 Saint-Etienne cedex 1